

Résumés

09 **Le numérique peut-il sauver la démocratie représentative ? L'exemple de la consultation en ligne de la loi pour une République numérique**

Axelle LEMAIRE et Florent de BODMAN

À l'automne 2015, nous avons mené la première consultation en ligne sur un texte gouvernemental : l'avant-projet de loi pour une République numérique a été commenté et enrichi par 30 000 internautes, avec 90 modifications intégrées au texte final et une loi adoptée à l'unanimité. Pour la première fois et grâce à une plateforme numérique innovante, le Gouvernement faisait le pari de l'intelligence collective pour donner plus de pertinence et de légitimité à une loi avant son examen par le Parlement. Cette expérimentation a été considérée comme largement réussie, sans être jamais répliquée depuis. Que nous dit-elle des promesses de la Civic Tech pour rénover la démocratie représentative ? À quelles conditions l'exercice peut-il être répliqué et élargi à d'autres étapes de la décision publique ?

14 **La désinformation à l'ère du numérique : un code d'autodiscipline européen**

Paolo CESARINI

Le rôle stratégique acquis par les réseaux sociaux en tant que canaux privilégiés d'accès à l'information et les changements induits par la transformation numérique de l'écosystème des médias ont facilité la dissémination de fausses nouvelles qui ont atteint aujourd'hui une rapidité de diffusion, une pénétration et un impact sociétal sans précédents. L'article retrace les initiatives prises au niveau européen pour contrer ce phénomène et examine, en particulier, les mesures d'autodiscipline prévues par le *Code de bonnes pratiques contre la désinformation* souscrit par les principales plateformes en ligne en octobre 2018. Il explique notamment la pertinence de telles mesures par rapport à cinq types de vulnérabilités typiques de l'actuel écosystème des médias et aux différentes formes de manipulations de l'information utilisées par des acteurs hostiles, étatiques ou non-étatiques, dans un but lucratif ou à des fins de subversion politique.

19 **Scénarios catastrophe en Amérique latine : combattre les rumeurs et autres *infox***

Élodie MARTINEZ

Dans un contexte électoral, la guerre de la propagande politique bat son plein. Tous les moyens sont bons pour terrasser l'adversaire, y compris la diffusion massive de fausses informations. Depuis que le concept de désinformation a pris son envol, essentiellement durant la campagne présidentielle américaine de 2016, un nombre croissant d'individus n'hésitent plus à franchir le pas du mensonge. Les campagnes électorales de 2018 au Brésil, au Mexique et en Colombie, où la violence et les scandales de corruption font rage, n'ont pas été épargnées. La circulation d'*infox* en Amérique latine est d'autant plus féroce que la plupart des habitants ont recours aux réseaux sociaux comme principale, voire unique, source d'information, favorisé par un accès gratuit ou presque à l'utilisation de plateformes comme WhatsApp et Facebook. Dans le cadre de la campagne électorale française en 2017, l'Agence France-Presse s'est lancée dans le *fact-checking*, un projet de vérification aujourd'hui étendu à 18 pays, créé dans le but de

démonter les fausses informations en apportant aux lecteurs des preuves. Nous verrons dans cet article quelles sont les fausses informations qui circulent dans la région, dans quel contexte elles naissent et comment nous nous y prenons pour rétablir les faits.

25 Filtrage automatique et libertés : peut-on sortir d'un Internet centralisé ?

Lionel MAUREL

Que ce soit au niveau français ou européen, on assiste aujourd'hui à une multiplication des projets de réglementations visant à imposer aux grandes plateformes centralisées des mesures de filtrage automatique des contenus, qu'il s'agisse de lutter contre la contrefaçon, la haine en ligne ou l'apologie du terrorisme. Ces dispositifs techniques sont susceptibles de compromettre l'exercice des libertés, notamment en modifiant en profondeur les règles applicables en matière de responsabilité des intermédiaires techniques. Mais ils risquent aussi paradoxalement de renforcer la domination des grands acteurs – type GAFAM – en compromettant la possibilité de décentraliser à nouveau les usages sur Internet.

31 Une démocratisation en demi-teinte ? Usages populaires d'Internet

Dominique PASQUIER

À partir d'une recherche réalisée auprès d'employés et d'ouvriers français entre 2014 et 2017, cet article étudie les spécificités de l'appropriation d'Internet par cette fraction de la population qui s'est équipée plus tardivement que les classes moyennes et supérieures. Il pointe des différences dans les modes de communication privilégiés – très faible usage personnel du mail, recours aux dispositifs et réseaux demandant le moins une écriture formelle et pérenne, faible utilisation de l'ordinateur au profit du smartphone. Il montre aussi que la démocratisation de l'accès à Internet ne s'est guère accompagnée d'une transformation des sociabilités ni traduite par une ouverture culturelle plus importante. En revanche, l'outil a clairement ouvert de nouvelles opportunités du côté de l'acquisition de connaissances et s'est traduit par une re-symétrisation du rapport au monde « expert ».

35 La différenciation genrée des pratiques des jeux vidéo

Samuel COAVOUX

Perçu comme un loisir jeune et masculin, le jeu vidéo a désormais un public diversifié. Cependant, les inégalités genrées demeurent fortes. Cet article les examine sous l'angle des écarts de pratiques ludiques entre hommes et femmes. À partir de deux enquêtes par questionnaire récentes, il décrit ces écarts et les rapporte aux différences de sociabilités dans l'adolescence. Il en présente enfin les conséquences sur les opportunités des joueuses.

39 La Bibliothèque nationale de France : un fier acteur du net

Laurence ENGEL

Entre l'annonce faite en 1988 par François Mitterrand de la création d'une bibliothèque « d'un genre tout à fait nouveau » et la contribution de la BnF au grand débat national en 2019, l'institution pluriséculaire est devenue un véritable acteur public du numérique. Une transformation à l'œuvre depuis 20 ans et qui touche à toutes ses missions : la constitution des collections, leur conservation, leur organisation (catalogage, référencement, production des données et des métadonnées associées aux documents) et leur diffusion. Avec aujourd'hui un enjeu majeur : l'entrée des productions *nées* numériques. Ce faisant, la BnF rend à ses communautés d'utilisateurs les services attendus d'une grande bibliothèque. Loin des idées reçues, la BnF n'a pas à se préparer à « prendre le virage du net » : c'est fait

depuis longtemps. Elle doit en revanche continuer de convaincre les autorités que, pour rester efficace, il faut persévérer dans l'investissement consenti.

43 L'adaptation des médias de masse aux nouveaux usages numériques

Colas COURJAL

Quand une innovation crée un nouvel espace de développement, soit les acteurs traditionnels l'intègrent pour se développer, soit de nouveaux acteurs apparaissent et s'emparent du possible. Dans le domaine de l'audiovisuel et du numérique, l'essor a reposé sur une utopie originelle de liberté de création, souvent présentée en opposition avec les médias traditionnels jugés trop structurants ou trop régulés. Face à cette innovation rapide et qualifiée de « menace » par les analystes, les chaînes et producteurs audiovisuels ont adopté deux stratégies : le cloisonnement ou l'intégration, chacune ayant obtenu des résultats mitigés. Mais au final, le paradoxe est de constater que ce sont les acteurs de l'innovation numérique qui se sont réappropriés les principes de production de masse, quitte à prendre le risque d'entrer en rupture avec l'utopie originelle de liberté de création, et quitte à créer en réaction de nouveaux acteurs hybrides cherchant le compris sans compromission.

48 Natifs et naïfs du numérique : numérique et inégalités sociales

Sylvie OCTOBRE

Les générations les plus jeunes se voient affublées de dénominations qui mettent toutes les technologies au cœur des caractéristiques qui leur sont supposées spécifiques : génération Y, Z, C, *millennials* ou *digital natives*. Ces dénominations, qui font croire à une homogénéité des rapports au numérique des jeunes au prétexte qu'ils seraient nés dans les mêmes périodes, nuisent à l'appréhension fine du jeu des inégalités croisées liées aux accès et usages du numérique, inégalités qui se cumulent et s'imbriquent. Aujourd'hui encore, le niveau d'études, la situation géographique ou socio-économique ou les sensibilités et appartenances communautaires sont des déterminants plus essentiels que les mœurs, les bouleversements technologiques ou professionnels qui sont pourtant les champs les plus fréquemment mentionnés dans les analyses générationnelles « sauvages » afin de comprendre les différents niveaux d'inégalités numériques des jeunes.

53 Numérique et démocratisation de la culture

Aymeric des ESSEINTES

Lorsque les Français sont interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ne pratiquent pas plus d'activités culturelles, ils avancent principalement trois obstacles : le coût, le manque de temps et l'éloignement géographique des équipements culturels. Dans ce contexte, on pourrait être tenté de considérer que le numérique est un puissant outil de démocratisation culturelle. D'abord parce qu'il abolit les distances et rend instantanément disponible une variété quasi infinie d'œuvres de l'esprit : aujourd'hui, une part écrasante de l'offre culturelle est potentiellement accessible par le biais d'un smartphone, qu'il s'agisse d'un morceau de musique, d'un livre, d'un film ou même d'une visite virtuelle d'exposition. Et ensuite, parce qu'il permet une mise à disposition à moindre coût, et parfois gratuitement, des œuvres en cause – au risque d'amener l'utilisateur vers l'illusion du « tout gratuit » et de rendre moins claire la frontière entre offre légale et piratage. Qu'en a-t-il été au cours de ces quinze dernières années, pendant lesquelles les usages numériques se sont imposés massivement dans nos vies quotidiennes et dans nos modes d'accès à la culture ? La réponse n'est pas univoque et moins simple qu'il n'y paraît.

58 Numérisation de l'administration : modernisation réelle des usages ou paravent de la réduction budgétaire ?

Côme BERBAIN

La dématérialisation des services publics constitue depuis plus de 20 ans le cœur de la numérisation de l'administration. Si certains services sont de réels succès ayant accompagné les évolutions d'usages de la société, la logique de réduction budgétaire qui préside souvent à la dématérialisation montre de plus en plus ses limites aussi bien en termes de valeur apportée au citoyen que de bon fonctionnement interne de l'administration. Elle conduit notamment à une dégradation de la qualité des services publics pour les 10 millions de français éloignés du numérique, sans pour autant offrir de nouveaux usages innovants. Elle doit dès lors laisser la place à une véritable transformation numérique des services publics dont les prémices existent au sein de l'administration mais doivent être généralisées. Elle est un jalon indispensable de la transformation numérique des politiques publiques.

63 La numérisation du marché du travail sert-elle l'intérêt général ?

Laurent CYTERMANN

La révolution numérique du marché du travail a déjà eu lieu. Un recrutement sur deux donne lieu à la publication d'une offre sur Internet, même si d'autres canaux plus traditionnels conservent un rôle important. Des évolutions majeures se poursuivent, avec l'entrée sur ce marché de nouveaux acteurs comme les réseaux sociaux ou les moteurs de recherche, et le développement de nouveaux modes de recrutement plus directement fondés sur les compétences et les savoir-être. Pour autant, la contribution de cette révolution numérique au bon fonctionnement du marché du travail reste incertaine. Elle est pour l'instant impuissante à enrayer la croissance des difficultés de recrutement malgré un chômage élevé. L'article esquisse quelques pistes de réflexion pour un « service public de l'emploi augmenté », à même de faire en sorte que la numérisation du marché du travail contribue davantage à l'intérêt général.

70 Amour 2.0 : l'impact du numérique sur la rencontre

Nathalie NADAUD-ALBERTINI

Les sites de rencontres font désormais partie du paysage de la relation amoureuse. Les utilisateurs y cherchent un lieu dédié à la rencontre, bien qu'encore tabou. La rencontre, quant à elle, se compose de deux volets : en ligne et IRL. *Online*, on la prépare à travers la création des profils et on la vit parfois de façon épistolaire. *Offline*, elle renseigne sur le changement du rapport normatif entre conjugalité et sexualité, tout en montrant la prégnance des normes de l'amour romantique lorsque la relation s'inscrit dans la durée. *In fine*, ces sites questionnent nos représentations collectives sur la rencontre amoureuse, les identités genrées, ainsi que les interactions entre la représentation que nous avons de nous-même et celles que les autres en ont.

76 Apprentissage du et par le numérique : la formation des jeunes générations à un juste usage du numérique

Jean-François CÉCI

Les controverses autour de l'usage des écrans placent les parents et les acteurs du système éducatif dans une situation bien délicate, autour d'une même question : doit-on favoriser

l'usage des écrans ou au contraire lutter contre eux, voire les interdire ? De nombreux détracteurs et prescripteurs cherchent à définir les bons et les mauvais usages des écrans, à les quantifier, à les localiser dans un espace-temps adapté ou simplement à les rendre moins exclusifs, au profit d'autres activités jugées « plus saines » (sports, sorties, arts...). Existe-t-il un juste usage du numérique et pour cela, l'École doit-elle jouer un rôle ? Nous consacrerons une première partie à définir le contexte de cette nouvelle socialisation hyperconnectée. La deuxième partie s'intéressera à l'École et à l'intégration du numérique éducatif. En troisième partie, nous étudierons le concept de *culture numérique* pour conclure en ouvrant le débat autour d'un *juste* usage du *numérique*, d'un usage *écologique* du numérique.

82 La surexposition aux écrans au prisme de la régulation du numérique

Annie BLANDIN

Cet article traite de la surexposition aux écrans au prisme de la régulation du numérique, et en particulier celle des sites et plateformes dont l'architecture et le modèle d'affaires sont fondés sur la captation de l'attention et la collecte massive de données. Comme de nombreuses plateformes sont conçues pour rendre dépendants, nous analysons d'abord la régulation des processus attentionnels pour envisager ensuite les modalités possibles de régulation des systèmes eux-mêmes. Nombreuses sont les règles de droit et les recommandations qui visent à réduire le temps d'exposition aux écrans, mais aussi les expositions courtes et intenses. Est régulée par ailleurs, et a vocation à l'être, l'exposition à certains contenus, notamment haineux. La régulation des systèmes quant à elle s'inscrit dans une démarche visant à réduire le pouvoir des plateformes, leur impact, et à maîtriser la viralité. Cela conduit à s'interroger sur les solutions alternatives – comme la décentralisation du Web – susceptibles d'endiguer la surexposition.

86 Le numérique pour repenser l'impact de la migration

Alice BARBE

Depuis 2015, nombreuses sont les initiatives numériques visant à créer des solutions aux problèmes rencontrés par les personnes réfugiées. Beaucoup de ces solutions se tournent directement voire exclusivement vers ceux que l'on considère comme les premiers concernés : mise à disposition d'un maximum d'informations utiles concernant l'asile ; traduction et diffusion des offres d'emplois des métiers en tension, potentiellement vectrices d'une intégration plus rapide ; traductions multilingues de nombreux contenus professionnels, juridiques, etc. Mais les grands enjeux de la place du numérique sur la question migratoire reposent aujourd'hui tout autant sur les perceptions des utilisateurs, comme en témoignent les répercussions planétaires du rôle présumé de Facebook dans les élections américaines. En d'autres termes, la question de la diffusion et de la perception du narratif est encore plus centrale lorsqu'il s'agit de la question migratoire. Si le narratif autour de l'accueil des réfugiés a tendance à polariser les sociétés d'accueil, et par conséquent leurs dirigeants, la manière dont les outils numériques abordent ces polarisations (ainsi que le rôle joué par les entreprises qui les détiennent) est déterminante et peut avoir un impact social fort, tant pour les personnes réfugiées que pour les sociétés d'accueil. L'Europe et l'Amérique du Nord voient une forte montée des réactions anti-immigration, sur fond de partage de contenu sensationnaliste. Dès lors, la responsabilité du numérique, en tant qu'outil, est double : il joue un rôle de partage de ces contenus, donc en exacerbe potentiellement les perceptions négatives, tout en offrant des solutions concrètes aux personnes réfugiées et aux sociétés d'accueil pour créer une société plus inclusive.

HORS DOSSIER

92 Teaching standards in the digital world

Nizar ABDELKAFI, Raffaele BOLLA, Cees J.M. LANTING, Ultan MULLIGAN,
Alejandro RODRIGUEZ-ASCASO, Lisa Theresa STEIN & Michelle WETTERWALD

Standardization, especially in information and communication technologies (ICT), is an important issue for companies to achieve a competitive advantage as well as for entire industries to thrive. Without standardization, technology may not develop at all or only slowly because of inefficiencies and redundant work. Due to the importance of the topic, industry is in need of experts that have in-depth knowledge in the area of standardization. Furthermore, recruiters give a high importance to soft skills that are inherent to standardization, such as negotiation skills, adaptability, oral communication, etc. Therefore, in recent years, there has been a growing interest in education on standardization. So far, however, formal academic education has neglected standardization, and students generally encounter standards during their engineering courses, but rarely acquire knowledge about the mechanisms of standardization processes and their strategic relevance. As such, companies may not be able to fully reap the benefits of standardization, as even though they recognize its strategic importance, they may not easily find graduates that are well prepared to carry out the standardization work.